

Hosingen, le 23 janvier 2025

**Concerne:** Réunion du comité du Syndicat pour l'Aménagement et la Gestion du Parc naturel de l'Our du 7 février 2025

Transmis aux bourgmestres des communes-membres du Syndicat pour l'Aménagement et la Gestion du Parc Naturel de l'Our, la convocation de la séance du Syndicat pour l'Aménagement et la Gestion du Parc naturel de l'Our du 7 février 2025 conformément à l'alinéa 2 de l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes.

Le Président,



Emile Eicher

La Secrétaire,



Annick Mousel